



16ème legislature

Question N° : 15207	De M. Lionel Tivoli (Rassemblement National - Alpes-Maritimes)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, santé et solidarités		Ministère attributaire > Travail, santé et solidarités
Rubrique >recherche et innovation	Tête d'analyse >L'invention du professeur Patrizia Paterlini-Bréchet sur la prévention du cancer	Analyse > L'invention du professeur Patrizia Paterlini-Bréchet sur la prévention du cancer.
Question publiée au JO le : 13/02/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Lionel Tivoli appelle l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur l'invention du professeur Patrizia Paterlini-Bréchet en matière de dépistage et de prévention du cancer. Nommée parmi les trois finalistes de la catégorie « Recherche » du Prix de l'inventeur européen 2019 de l'Office européen des brevets (OEB), le professeur Patrizia Paterlini-Bréchet a mis au point une méthode de filtrage du sang qui permet un dépistage précoce du cancer, un procédé qui permet de détecter le cancer par une simple prise de sang. L'invention du professeur Patrizia Paterlini-Bréchet pourrait sauver de nombreuses vies et ouvre des perspectives révolutionnaires à la médecine préventive. Cette invention permet aux médecins de détecter les cellules cancéreuses dans un échantillon de sang bien avant qu'une tumeur ne puisse être détectée grâce aux méthodes classiques d'imagerie médicale. Une détection qui intervient avant même que le patient ne développe des métastases, un stade de propagation où 90 % des patients perdent leur combat contre la maladie. Les méthodes de diagnostic précoce du cancer ouvrent un nouveau chapitre dans la lutte contre cette maladie en permettant aux médecins de détecter les tout premiers stades d'une tumeur. Pour diffuser son invention, le professeur Patrizia Paterlini-Bréchet a fondé Rarecells Diagnostics en 2009 et ce, non pas dans une démarche commerciale mais dans une démarche nécessaire pour récolter des fonds dans le cadre de sa recherche. En effet, Rarecells travaille avec l'université Paris-Descartes, l'INSERM et les Hôpitaux de Paris et détient la licence exclusive des brevets du test ISET. Le contrat de licence stipule que les redevances doivent revenir aux institutions publiques qui détiennent les brevets. Le professeur Patrizia Paterlini-Bréchet travaille sans relâche pour trouver des investisseurs privés mais ne dispose pas d'aides publiques alors même que son invention est d'utilité publique. Patrizia Paterlini-Bréchet est une véritable pionnière sur ce marché alors que l'ensemble des autres tests américains ou étrangers provoquent de faux positifs ou faux négatifs. Son test ISET est disponible en France depuis février 2017 pour un coût qui avoisine les 500 euros, pas encore couvert pour l'instant par l'assurance maladie. M. le député demande à Mme la ministre de porter une attention particulière aux travaux du professeur Patrizia Paterlini-Brechot afin d'envisager que son procédé, dont les brevets appartiennent à l'APHP, serve à lutter efficacement contre le cancer et ce, avant que des sociétés étrangères ne s'en inspirent et accaparent un travail unique au monde et que l'on détient en France. Il lui demande si le ministère de la santé peut apporter son concours en matière de subventions au déploiement du procédé du test ISET et à la recherche du professeur Paterlini-Bréchet.